

Image not found or type unknown



Peut-on demander une liberation conditionnelle suite de blessure

Par **batman**, le **02/03/2010** à **09:35**

Bonjour,rnje m'adresse a vous de nouveau pour vous demander si à deux semaines de la sortie peut-on demander une liberation sur conditionnelle.Sachant que la personne a été blessé,operer il y a environ 2 semaines et que le traitement est douloureux,et surtout long.Merci .Cordialement